

Rapport Financier

2024

Table des Matières

1. Rapport sur la situation financière	1
2. Bilan	2
3. Compte d'exploitation	4
4. Compte de variation du capital	9
5. Annexe	11
5.1 Principes de présentation des comptes	11
5.2 Explications sur le bilan	11
5.3 Précision sur le compte d'exploitation : produit	12
5.4 Note sur le compte d'exploitation : charges	18
5.5 Explications relatives au compte sur la modification du capital	21
5.6 Événements postérieurs à la date de clôture du bilan	21
5.7 Autres informations	21

Impressum

Établi par Nihat C., Sereina Capatt et Raphael Helfrich

Date de création : 11.03.2025

Révisé par : Von Graffenried AG Treuhand



1. Rapport sur la situation financière

Le foraus est une association au sens des articles 60 ss. du Code civil suisse (CC), dont le siège est à Berne. L'association est à but non lucratif et est exonérée d'impôts, puisqu'elle poursuit des objectifs à caractère d'utilité publique.

En tant que think tank indépendant, le foraus est soutenu par ses membres et d'autres personnes privées, par des fondations d'utilité publique, par les pouvoirs publics et par le secteur privé. Par ailleurs, le foraus exécute des mandats ainsi que des projets et entretient un réseau de partenariats élaboré avec soin.

Une grande partie des dépenses est consacrée aux salaires des 8 collaborateurs et collaboratrices à temps partiel (soit 6 postes à temps plein au total) et des 3 postes de stagiaires qui assurent la mise en œuvre des projets et des mandats tout en soutenant le travail bénévole des groupes régionaux et des programmes thématiques dans toute la Suisse.

Les recettes du foraus en 2024 n'ont pas entièrement couvert les coûts de réalisation des projets, les frais généraux d'administration et d'organisation ainsi que les coûts de collecte de fonds et de communication, entraînant à nouveau une perte d'exploitation pour l'année en cours. Cette perte est entièrement compensée par les réserves de l'association des années précédentes sous la forme de capital libre. Elle s'explique notamment par le fait que l'association a continué à générer des recettes insuffisantes, comme ces dernières années. Toutefois, la perte a été nettement inférieure aux prévisions budgétées, grâce à une réduction des frais de structure par rapport aux années précédentes.

Après avoir optimisé au maximum la structure des coûts en 2024, une nouvelle stratégie financière sera élaborée en 2025 afin d'assurer la sécurité financière de l'association à long terme. En plus du développement de nouveaux services et de nouvelles sources de revenus, le consortium de soutien continuera d'être renforcé et développé en vue d'un financement structurel durable.

2. Bilan

	Précisions	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF	Comparaison avec l'année précédente (en %)
ACTIFS		523,681	617,774	-15%
Actifs circulants		523,681	617,774	-15%
Liquidité	5.2.1	494,711	471,616	5%
Avoirs / créances	5.2.2	7,566	41,025	-82%
Actifs transitoires	5.2.3	21,404	105,133	-80%
PASSIFS		523,681	617,774	-15%
Capitaux étrangers		37,316	43,477	-14%
Engagements courants	5.2.4	1,026	0	100%
Dettes assurance sociale	5.2.5	30,706	3,884	690%
Provisions		0	0	0%
Passifs de régularisation	5.2.6	5,585	39,593	-86%
Capital des fonds	5.2.7	112,976	136,432	-17%
Capital de l'organisation	5.2.7	373,388	437,865	-15%
Capital de base		50,000	50,000	0%
Capital libéré		323,388	387,865	-17%



3. Compte d'exploitation

	Précisions	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF	Comparaison avec l'année précédente (en %)
RECETTE		823,554	825,918	0%
Contribution des membres	5.3.1	13,604	17,857	-24%
Contribution issue de la collecte de fonds		795,219	793,410	0%
Contribution des pouvoirs publics	5.3.2			
Contribution OFAS : aides financières art. 7, al. 2, LEEU (structure d'exploitation et activités régulières)		111,768	107,406	4%
Contribution OFAS : aides financières art. 10 LEEU (projet de participation politique)		47,322	8,000	492%
Contributions des pouvoirs publics		149,149	143,429	4%
Donations reçues	5.3.2			
Contributions d'institutions privées		254,481	255,575	0%
Contributions du consortium de soutien		200,000	235,000	-15%
Dons	5.3.3	32,500	44,000	-26%
<i>Dont ceux affectés</i>		304,481	305,575	0%
<i>Dont ceux libérés</i>		182,500	229,000	-20%
Produit des prestations fournies	5.3.4	912	3,647	-75%
Produits divers	5.3.5	13,818	11,005	26%

DÉPENSES POUR PRESTATIONS FOURNIES	5.4.1	911,187	952,002	-4%
Charges de projets et services	5.4.2	550,410	713,762	-23%
Personnel		409,314	536,664	-24%
Frais		29,215	10,008	192%
Événements		54,260	60,744	-11%
Communication		31,531	72,386	-57%
Frais de matériel		26,089	33,961	-23%
Collecte de fonds et Communication	5.4.3	197,596	132,371	49%
Personnel		183,765	104,783	75%
Frais		380	2,086	-82%
Événements		2,234	3,466	-36%
Communication		1,334	5,885	-77%
Frais de matériel		9,883	16,152	-39%
Administration et Organisation	5.4.3	163,182	105,869	54%
Personnel		122,510	74,534	64%
Frais		3,200	5,195	-38%
Événements		0	1,563	-100%
Communication		0	1,180	-100%
Frais de matériel		37,472	23,396	60%

RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-87,634	-126,084	30%
Résultats hors exploitation et extraordinaires	5.4.4	-298	-10,841	97%
Résultat financier		-298	3	-100%
Résultat hors exploitation		0	0	0%
Résultat extraordinaire		0	-10,844	100%

RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		-87,932	-136,926	36%
--	--	----------------	-----------------	------------

Capital des fonds	5.4.5	23,455	38,259	-39%
Attribution des fonds		-98,700	-237,720	-58%
Utilisation des fonds		122,155	275,979	-56%

RÉSULTAT (AVANT AFFECTATION AU CAPITAL D'ORGANISATION)		-64,476	-98,666	35%
---	--	----------------	----------------	------------

Capital d'organisation	5.4.5	64,476	98,666	-35%
Capital de base		0	0	0%
Attribution du capital de base		0	0	0%
Utilisation du capital de base		0	0	0%

Capital immobilisé		0	0	0%
Attribution du capital immobilisé		0	0	0%
Utilisation du capital immobilisé		0	0	0%
Capital libéré		64,476	98,666	-35%
Attribution du capital libéré		0	0	0%
Utilisation du capital libéré		64,476	64,476	-35%

RÉSULTAT APRÈS MUTATION DE FONDS ET DE CAPITAUX		0	0	-
--	--	----------	----------	----------

4. Compte de variation du capital

2024	Situation au 01.01.2024	Attribution	Utilisation	Situation au 31.12.2024	Variations
TOTAL DES CAPITAUX DES FONDS ET DE L'ORGANISATION	574,297	98,700	-186,632	486,365	-87,932
Fonds affectés	136,432	98,700	-122,155	112,976	-23,455
Hirschmann Stipendium	29,746	0	-15,470	14,276	-15,470
Impact Academy	8,728	0	-8,728	0	-8,728
Next Generation futures	3,143	0	-3,143	0	-3,143
Education beyond borders – Insights from the youth	50,146	10,000	-50,146	10,000	-40,146
Roundtable AMR	20,375	0	-20,375	0	-20,375
Health Data Trust	19,294	0	-19,294	0	-19,294
Espresso Diplomatique	5,000	0	-5,000	0	-5,000
Global Labs	0	30,000	0	30,000	30,000
PeS - Politique en Scène	0	58,700	0	58,700	58,700
Capital de l'organisation	437,865	0	-64,476	373,388	-64,476
Capital de base	50,000	0	0	50,000	0
Capital immobilisé	0	0	0	0	0
Capital libre	387,865	0	-64,476	323,388	-64,476

2023	Situation au 01.01.2023	Attribution	Utilisation	Situation au 31.12.2023	Variations
TOTAL DES CAPITAUX DES FONDS ET DE L'ORGANISATION	711,222	237,720	-374,645	574,297	-136,926
Fonds affectés	174,691	237,720	-275,979	136,432	-38,259
Hirschmann Stipendium	44,430	75,000	-89,684	29,746	-14,684
Global Labs	30,000	30,000	60,000	0	-30,000
Impact Academy (auparavant Fondation Ernst Göhner)	10,260	25,000	-26,533	8,728	-1,533
Next Generation futures (auparavant Futures Champions)	40,000	8,000	-44,857	3,143	-36,857
Education beyond borders – Insights from the youth	50,000	50,000	-49,854	50,146	146
Roundtable AMR	0	20,375	0	20,375	20,375
Health Data Trust	0	19,345	-51	19,294	19,294
Espresso Diplomatique	0	10,000	-5,000	5,000	5,000
Capital de l'organisation	536,531	0	-98,666	437,865	-98,666
Capital de base	50,000	0	0	50,000	0
Capital immobilisé	0	0	0	0	0
Capital libre	486,531	0	-98,666	387,865	-98,666

5. Annexe

5.1 Principes de présentation des comptes

5.1.1 Fondements de la présentation des comptes

La présentation des comptes du foraus est conforme à la recommandation relative à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Elle donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View).

5.1.2 Base et principes d'évaluation

L'évaluation se base en principe sur des valeurs passées (coûts d'acquisition et de production) et obéit au principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation les plus importants et les écarts par rapport à la base d'évaluation mentionnée sont expliqués ci-après pour les postes du bilan correspondants.

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les virements à l'étranger ainsi que les opérations commerciales dans d'autres monnaies sont convertis au cours du jour.

5.2 Explications sur le bilan

5.2.1 Liquidités

L'avoir du compte postal est inscrit au bilan à leur valeur nominale.

5.2.2 Créances

Le compte de garantie de loyer auprès de la Banque cantonale bernoise est également inscrit au bilan à sa valeur nominale. Des corrections de valeur individuelle sont appliquées aux créances présentant un risque. Les créances en monnaies étrangères sont évaluées selon le taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

5.2.3 Actifs transitoires

Ce poste regroupe les actifs résultant de la régularisation matérielle et temporelle. Il concerne principalement les contributions régularisées à des projets, les loyers de bureaux ainsi que les créances envers les assurances sociales pour l'année 2024.

5.2.4 Engagements courants

En plus de quelques dettes mineures, la facture du bureau de médiation reste en suspens au 31.12.2024, car elle n'a pas été envoyée au foraus dans les délais impartis.

5.2.5 Dettes envers les assurances sociales

Ce poste regroupe toutes les dettes à court terme envers les assurances sociales et les collectivités publiques. À la date de clôture du bilan, la créance d'impôt à la source due à l'Office cantonal des impôts du canton de Genève, prélevée chaque mois sur le salaire du·de la collaborateur·rice assujetti·e, reste en suspens. De même, la dette envers la Fondation collective Vita, relative aux cotisations des collaborateurs et collaboratrices à la prévoyance professionnelle, est également en attente de paiement au 31.12.2024.

5.2.6 Passifs de régularisation

Ce poste regroupe les passifs liés à la régularisation matérielle et temporelle. Outre quelques dettes mineures, il comprend principalement la facture de carte de crédit encore ouverte pour décembre, qui n'a pas été réglée avant la date de clôture du bilan.

5.2.7 Capital des fonds et de l'organisation

Le tableau « Compte de variation du capital » (voir chapitre 4) fournit des informations détaillées sur la composition et l'évolution du capital affecté des fonds et de l'organisation. Les fonds sont constitués par la réception de revenus affectés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'exercice en cours.

5.3 Précision sur le compte d'exploitation : produit

5.3.1 Contributions des membres

Ce poste comprend les cotisations annuelles dues par les membres de l'association, conformément aux statuts, et effectivement perçues en 2024. Les cotisations ont diminué de 24% cette année, notamment en raison de la baisse générale du nombre de membres dans les associations suisses du même domaine d'activité du foraus. De plus, des modifications techniques apportées à notre système de paiement ainsi qu'aux processus internes d'adhésion, qui n'ont pas encore pu être entièrement mises en œuvre, compliquent actuellement la gestion des membres.

5.3.2 Contributions issues de la collecte de fonds

Ce poste englobe les contributions des pouvoirs publics au niveau cantonal, national et international, celles des institutions privées ainsi que les dons de personnes physiques et morales.

Après une forte baisse, le montant total des contributions des pouvoirs publics a légèrement augmenté en 2024 par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique principalement par trois nouveaux projets financés en partie par le DFAE, l'OFC et l'OFAS.



Contributions des pouvoirs publics	2024	2023
Contribution OFAS : aides financières art. 7, al. 2, LEEJ (structure d'exploitation et activités régulières)	111,768	107,406
Département fédéral des affaires étrangères DFAE	104,526	63,930
Contribution OFAS : aides financières art. 10 LEEJ (projets de participation politique)	47,322	8,000
Office fédéral de la culture OFC : promotion du renforcement de la participation culturelle	24,000	0
Foreign, Commonwealth and Development Office	20,622	14,641
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO	0	24,068
Université de Zurich, Digital Society Initiative (DSI)	0	19,345
Université de Genève	0	15,950
Ambassade de France en Suisse et au Liechtenstein	0	4,845
Contributions diverses (moins de CHF 5'000 chacune)	0	650
Total	308,239	258,835

Contributions d'institutions privées	2024	2023
Fondation Hirschmann	75,000	75,000
Movetia	30,000	50,000
Contribution d'une fondation genevoise	40,000	30,000
Fondation Ernst Göhner	0	25,000
Pfizer SA	0	20,375
Fondation Beisheim	40,000	0
Fondation Volkart	50,000	0
Jeune Académie Suisse	13,400	13,500
Association suisse de politique étrangère ASPE	5,000	5,000
Caritas Suisse	0	5,000
La Fondation Kairos pour promouvoir la recherche sur les relations de la Suisse avec l'étranger	0	10,000
Sunflower Foundation	0	9,000
Contributions diverses (moins de CHF 5'000 chacune)	1,081	12,700
Total	254,481	255,575

En 2024, les contributions des institutions privées ont légèrement diminué par rapport à 2023, en raison de la baisse des recettes issues du consortium de soutien et des dons. En renforçant l'accent sur les revenus, ces contributions devraient à nouveau augmenter en 2025.

Parmi les institutions privées, les contributions de fondations et du fonds de soutien qui appuient le foraus depuis 2020 par le biais d'un consortium disposant d'un financement de base sont mentionnées séparément. Les piliers de la collaboration au sein du consortium comprennent le dossier « Penser au-delà des frontières » avec les trois priorités pour le développement du foraus sur la période 2021-24, la rédaction d'un rapport commun, un Memorandum of Understanding ainsi que des rencontres semestrielles. La structure du consortium de soutien sera à nouveau développée pour une période de financement sur plusieurs années à l'horizon 2025.

Outre le consortium de soutien, les cotisations des membres, les dons et l'aide financière de l'OFAS en faveur du développement de l'enfance et de la jeunesse au titre de l'art. 7, al. 2, LEEJ contribuent également au financement de base, qui représente au total 42% des contributions en 2024.

Contributions du consortium de soutien	2024	2023
Fonds pionnier Migros	50,000	100,000
Mercator	50,000	50,000
Fondation Salvia	50,000	50,000
Fondation Emil & Rosa Richterich-Beck	50,000	35,000
Total	200,000	235,000

5.3.3 Donations

Le poste « Donations » comprend notamment les contributions de personnes privées (Cercle des Donatrices et Donateurs, à partir de CHF 500.- par an) ainsi que les dons d'entreprises (Förderkreis foraus&co, à partir de CHF 10'000.-). Malheureusement, ces deux types de dons sont en recul. En 2024, aucun don n'a été reçu sous la catégorie « Donations diverses ».

Donations	2024	2023
Cercle des Donatrices et Donateurs	7,500	9,000
Förderkreis Unternehmen		
Novartis	15,000	15,000
Swiss Re	10,000	10,000
Axpo	0	10,000
Donations diverses	0	0
Total	32,500	44,000

5.3.4 Produits des prestations fournies

En 2024, la vente du livre foraus « Jeter un regard vers l'extérieur : 26 défis globaux et la Suisse » a généré moins de recettes que l'année précédente.

Produit des prestations fournies	2024	2023
Livre « Jeter un regard vers l'extérieur: 26 défis globaux et la Suisse »	912	3,647
Total	912	3,647

5.3.5 Produits divers

Les recettes, d'un montant total de CHF 13'818.-, proviennent principalement des contributions de l'association d'utilité publique Opendata.ch pour la sous-location du bureau du foraus à la Marktgasse 36 à Berne. Le solde des recettes se compose de diverses prestations et activités, inférieure à CHF 3'000.- chacune.



5.4 Note sur le compte d'exploitation : charges

5.4.1 Charges pour la fourniture de prestations

Pour les charges relatives à la réalisation des prestations, la Swiss GAAP RPC 21 exige une présentation des charges selon les trois catégories suivantes : charges administratives, charges de collecte de fonds et de communication et, troisièmement, charges de projets et de prestations. La Swiss GAAP RPC 21 ne donne toutefois pas d'indications plus précises sur la méthode de calcul. Le foraus s'oriente donc sur la « méthode Zewo - calculer les charges pour les projets ou les prestations, la collecte de fonds et l'administration ».¹

Selon la méthode Zewo, les charges de projet ou de prestation comprennent « les activités visant à réaliser un projet ou une prestation ainsi que les mesures d'accompagnement correspondantes ». Les charges de recherche de fonds comprennent les activités de collecte de fonds et de publicité de l'organisation ainsi que leurs mesures d'accompagnement. Enfin, les charges administratives comprennent « les charges liées aux activités qui assurent les fonctions de base de l'organisation et son fonctionnement ».

5.4.2 Charges de projets et de prestations

Les dépenses liées aux projets et aux services ont nettement diminué en 2024, car l'accent a été fortement mis sur une structure de coûts minimale. Les frais ont considérablement augmenté en raison du projet GenSouth et des déplacements des participant·e·s internationaux·les.

5.4.3 Charges de levée de fonds et charges administratives

À partir de 2024, les frais de personnel sont répartis selon un nouveau processus, entraînant des différences considérables par rapport à l'année précédente. La raison en est le passage d'une saisie des temps basée uniquement sur les projets à une saisie des temps répartie entre les trois catégories selon Swiss GAAP RPC 21. Comme le processus n'a pas été introduit en début d'année 2024, des écarts plus importants pourraient à nouveau apparaître au cours de l'exercice 2025.

5.4.4 Résultats financiers et autres résultats

Les postes extraordinaires se composent exclusivement de produits financiers et de charges financières, incluant notamment les produits, frais et commissions de la banque PostFinance.

Résultat hors exploitation / extraordinaire	2024	2023	Comparaison à l'année précédente (en %)
Produits extraordinaires	81	52	56%
Charges extraordinaires	-379	-10,896	-97%
Total	-298	-10,844	-97%

¹ Fondation Zewo, « Méthode Zewo - calculer les dépenses pour les projets ou les prestations de service, la collecte de fonds et l'administration », disponible sur <https://zewo.ch/wp-content/uploads/2019/07/Me%CC%81thode-Zewo-F.pdf>

5.4.5 Résultats des fonds affectés et du capital de l'organisation

Le compte sur la modification du capital (voir chapitre 4) fournit des informations détaillées sur l'utilisation et la répartition des fonds affectés et du capital de l'organisation dans les colonnes « attribution » et « utilisation ».

5.4.6 Personnel

	2024	2023
Nombre d'employé.e.s total au 31.12.	8	9
<i>Dont ceux avec CDI au 31.12.</i>	4	2
<i>À temps plein*</i>	7	6
<i>Place de stage**</i>	3	4
Total des charges de personnel***	715,589	705,604

* sans les employé·e·s payé·e·s à l'heure et sans les stagiaires, moyenne annuelle

** Durée de stage de 6 mois en général, moyenne annuelle

*** Ce poste comprend les charges salariales, les cotisations aux assurances sociales, les frais de formation et de perfectionnement, les coûts liés au recrutement de personnel ainsi que d'autres charges annexes liées au personnel.



5.5 Explications relatives au compte sur la modification du capital

5.5.1 Attribution et utilisation

Les colonnes « Attribution » et « Utilisation » présentent les attributions et utilisations figurant globalement dans le compte d'exploitation. Le compte de fonds permet d'assurer que les fonds affectés reçus sont effectivement utilisés à bon escient.

5.6 Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement important susceptible d'influencer les comptes annuels 2024 n'est survenu après la date de clôture du bilan.

5.7 Autres informations

5.7.1 Comité directeur et direction

Les rémunérations versées à l'organe directeur suprême du foraus, à la direction, et les transactions avec des parties liées sont présentées ci-après.

Le poste « Indemnisation du comité directeur » comprend les remboursements de frais pour les réunions externes ainsi que les frais de déplacement correspondants. Les membres du comité travaillent bénévolement et ne sont pas rémunérés pour leurs activités au sein de l'association.

Le poste « Indemnisation de la direction » pour l'année 2024 comprend les charges salariales pour la direction, composée de deux personnes. Les frais forfaitaires IT (téléphone, ordinateur) ainsi que les frais effectivement facturés ne sont pas inclus dans ce montant. La rémunération comparativement plus élevée en 2024 s'explique par la double occupation du poste en mars en raison du changement de codirection à Genève. La valeur comparative de 2023 est relativement basse, car un poste de codirection a été vacant pendant environ deux mois.

Les transactions avec des parties associées en 2024 concernent à nouveau des prestations fournies à un·e ancien·ne membre du comité directeur, qui a effectué des recherches et rédigé une publication dans le cadre du projet « Human Rights Diplomacy », financé par le Foreign, Commonwealth and Development Office britannique. Le projet est désormais terminé et ne sera pas poursuivi lors de la prochaine période.

Indemnisations	2024	2023	Comparaison avec l'année précédente (en %)
Comité directeur	1,402	2,596	-46%
Direction (salaire brut)	187,875	172,203	9%
Transaction avec des parties associées	20,622	20,370	1%
Total	209,899	195,170	8%

5.7.2 Prestations non-rémunérées de personnes physiques

Le foraus est porté par un réseau décentralisé de bénévoles en Suisse et à l'international ; il mise sur l'intelligence collective et fait appel à différentes expertises et perspectives afin de rendre la politique étrangère plus inclusive. Les bénévoles choisissent librement les thèmes et génèrent eux-mêmes les contenus. Les prestations de travail sont évaluées aux taux habituels pour les collaborateur·trice·s bénévoles.

Depuis 2024, le foraus ne fonctionne plus avec des programmes thématiques, mais adopte un modèle de fellowship pour les bénévoles. Les ancien·ne·s responsables de programmes agissent désormais en tant que Policy fellows (bénévolement) dans un ou plusieurs domaines thématiques. Leur rôle inclut la rédaction de publications et de blogs, ainsi que des interventions en tant qu'expert·e·s auprès des médias et des partenaires.

Prestations non-rémunérées	2024		2023	
	Heures	Montant	Heures	Montant
Comité directeur (CHF 35.-)	1,415	49,525	1,410	49,350
Groupes régionaux (CHF 35.-)	1,780	62,300	1,606	56,210
Expertise thématique (publications, blogs, médias), anciennement Programmes (CHF 35.-)	930	32,550	1,335	46,708
Projet de livre (CHF 35.-)	0	0	260	9,100
Activités de l'année électorale (CHF 35.-)	0	0	335	11,734
Total	4,125	144,375	4,946	173,101

Impressum

Herausgeber: foraus - Forum Aussenpolitik
- Forum de politique étrangère
Redaktion: Nihat C., Sereina Capatt und Raphael Helfrich
Gestaltung: Maxime Descôteaux
www.maximedescotheaux.com

Kontakt

foraus - Forum Aussenpolitik
Marktgasse 36
3011 Bern
office@foraus.ch

foraus - Forum de politique étrangère
c/o Impact Hub
Rue Fendt 1
1201 Genève
office@foraus.ch

foraus.ch